

En avant la Jeunesse PROJET PÉDAGOGIQUE





Le projet pédagogique est un document de référence qui permet de donner du sens aux activités et démarches proposées ainsi qu'à la vie quotidienne des espaces. Il explique les démarches pédagogiques portées par la structure. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs.

I / PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE SON FONCTIONNEMENT

<u>L'ASSOCIATION L'INTER'VAL</u> : UN LIEU D'INITIATIVES ET DE PARTAGES !

L'Inter'Val, association agréée Centre Social, par son accès aux publics, son intervention sur le territoire et ses compétences en terme de construction de projets avec les habitants est une structure ressource sur 6 communes de la Communauté de Communes de Brocéliande (Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan le Grand, Saint Péran, Treffendel). C'est un lieu où les habitants font germer leurs idées, cultivent leurs envies, partagent des activités, tissent des liens, s'informent, agissent, s'entraident... La convivialité, la solidarité, l'épanouissement de tous, l'expression de chacun, le « vivre ensemble » constituent les valeurs fondatrices communes à tous les projets.

Dans ce cadre, pour favoriser les initiatives collectives et personnelles des jeunes, des lieux sont à leur disposition : les Espaces Jeunes.

A/ LES ACTIONS JEUNESSE: les Espaces Jeunes et les Ateliers du Samedi.

Les Actions Jeunesse sont ouvertes aux jeunes de 11 à 18 ans. Les Espaces Jeunes se situent sur les communes de Maxent, Monterfil, Paimpont, Plélan le Grand, Saint Péran et Treffendel. Ce sont des espaces d'accueil, d'échanges, de rencontres, d'animations et de construction de projets.

Différents types d'accueils et d'approches :

- Des accueils informels : ouverts à tous, favorisant les rencontres, les échanges, la détente, la convivialité et l'expression. Les jeunes peuvent pratiquer différentes activités à leur disposition : jeux de société, baby-foot/billard, lecture, activités manuelles... Durant ces moments, ils peuvent aller et venir de l'Espace Jeunes comme ils le souhaitent.
- Des activités: parfois pour des tranches d'âges bien spécifiques, réparties sur l'ensemble de l'année, diversifiées (manuelles, sportives, culturelles...). Celles-ci peuvent se dérouler au sein de l'Espace Jeunes, dans la communes, avec des partenaires, avec d'autres Espaces Jeunes en intercommunalité.



De l'accompagnement de projets de jeunes : à partir des idées des jeunes mise en place d'un accompagnement privilégié pour mettre en oeuvre leurs initiatives. Cela passe par : de l'écoute active, de la disponibilité, la proposition d'espaces pour échanger sur leur projet, savoir encourager et mettre en confiance, l'analyse des besoins d'accompagnement, la valorisation de leurs initiatives et compétences, la facilitation des relations entre eux et les partenaires, de l'accompagnement méthodologique et de l'outillage.

Focus sur les « Ateliers du Samedi »

Les ateliers du samedi sont des ateliers mis en place sous format de cycles (de 4 à 6 séances), durant les périodes scolaires. Ils ont pour but de :

- Favoriser la découverte et l'expérimentation de pratiques; favoriser la transmission de savoirs
- Favoriser l'expression et la créativité
- Favoriser l'engagement et la participation des jeunes
- Développer la confiance en soi en prenant conscience et en valorisant ses compétences et savoir-faire
- Mettre en relation les jeunes avec les acteurs du territoire

Deux animateurs accompagnent cette démarche et font appel à des intervenants en cas de besoin.

La programmation est variée et construite avec les jeunes. Quelques exemples de thématiques proposées :

- court métrage art et expression;
- resto éphémère cuisine;
- repar'action mécanique et création;
- radio média et expression;
- ... et bien d'autres à venir



☐ Fonctionnement :

a. Ouverture des Espaces Jeunes

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Les espaces jeunes sont ouverts :

LES MERCREDIS de 14h à 18h30 – Plélan le Grand, Treffendel et Monterfil LES VENDREDIS de 18h30 à 21h – Paimpont, St Péran et Maxent Des cycles d'ATELIERS DU SAMEDI sont proposés en période scolaire soit le samedi matin soit l'après-midi. Une alternance entre matin et après-midi est faite tout au long de l'année pour prendre en compte les participations des jeunes à d'autres activités (sportive, culturelle...). Ces ateliers sont itinérants sur les différentes communes.

EN PÉRIODE DE VACANCES

Les espaces jeunes sont ouverts du lundi au jeudi, de 14h à 18h30, sauf soirées ou sorties exceptionnelles. Et le vendredi de 12h00 à 17h00.

<u>Les espaces jeunes ouverts pendant les vacances</u> :

Plélan, Treffendel, Monterfil, Paimpont

(Fermeture des sites de St Péran et Maxent)

Une navette sur les communes de St Péran et Maxent est proposée pour rejoindre les sites d'animations tous les mardis et mercredis, sous réserve pour les jeunes d'être inscrits.

b. Modalités de participation du public

1) LES INSCRIPTIONS ET L'INFORMATION

Pour participer aux animations, les jeunes devront avoir complété le dossier d'inscription de l'année en cours (dernier délai le premier jour de leur venu à l'Espace jeunes), avoir signé le règlement intérieur des Espaces Jeunes et avoir leur cotisation annuelle à jour (5€).

Les parents doivent avoir validé la participation aux sorties choisies par le jeune soit en se déplaçant lors des permanences d'inscription soit par sms.

Pour s'inscrire aux activités :

- En période scolaire : Inscription auprès de l'animateur référent de site.
- En période de vacances : Inscription lors des permanences d'inscription.

Les permanences d'inscriptions sont des moments privilégiés pour permettre à l'équipe d'animation d'informer sur le contenu du programme mais aussi pour rencontrer les parents.

Un travail autour de l'information est fait pour communiquer auprès des familles et des jeunes sur les propositions existantes. Cela passe par :

- des publications d'informations régulières sur le site internet, sur les réseaux sociaux (snapchat, facebook, instagram) mais aussi par téléphone (sms, appel);
- l'édition de programme d'activités (conçus avec les jeunes) par période (scolaires ou vacances)
- des échanges en face à face avec le public et leurs familles;
- de la veille sur le territoire (autres espaces de rencontres, transversalité entre pôle de l'Inter'Val, partenariats...)
- la mise à disposition de ressources (autres propositions du territoire, prévention...).

www.linterval.org => en avant la jeunesse



2) LES NAVETTES

Afin de faciliter la venue des différents jeunes sur les actions proposées, des navettes sont organisées sur inscription :

- pendant les périodes scolaires :
 - les samedis pour les Ateliers du samedi
- pendant les vacances
 - sur les communes de St Péran et Maxent pour rejoindre les sites d'animations les mercredis durant les petites vacances
 - sur chaque commune le mardi et jeudi

Ces navettes sont publiées chaque vendredi sur le site internet.

3) L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Sur chaque espace un certain nombre de matériel est à disposition pour favoriser la proposition d'activités spontanées par les jeunes : matériels créatifs, jeux de société, équipements sportifs, cuisine...

L'aménagement de l'espace est pensé de façon à ce que différentes propositions puissent être faites et différents groupes puissent cohabiter en fonction de leurs envies et de leurs rythmes : espace détente, espace activité, espace ressource...

Ces espaces sont aménagés avec les jeunes, dans une logique d'appropriation des locaux. Ils sont amenés à penser les différents espaces, à contribuer à leur décoration, à proposer des changements (si nécessaire en lien avec la municipalité).

4) LE RYTHME

Afin d'adapter le rythme, au sein des Espaces Jeunes, au public plusieurs moments sont identifiés :

- le temps d'accueil informel : permet aux jeunes d'arriver de façon échelonné, de discuter entre eux et avec l'animateur, de se poser, de jouer à des jeux de société ou au billard / babyfoot.
- le temps d'activité : une animation est proposée (activité manuelle, sportive, grand jeu...) durant une partie de l'après-midi
- le temps de goûter (optionnel) : un moment de partage lorsque les jeunes ont cuisiné
- le temps informel : un temps pour se poser, discuter entre eux et avec l'animateur, de débattre, de recueillir leurs envies, de se poser (répétition), de jouer à des jeux.

Une semaine type est proposée lors des vacances scolaires afin de poser des repères pour les jeunes et les familles et faciliter l'organisation.

- Lundi, mercredi et vendredi = animations sur le local
 - lundi = programme libre : c'est l'occasion pour les jeunes de commencer en douceur la semaine mais aussi de continuer d'être force de proposition dans l'animation de leur Espace Jeunes.
 - vendredi = repas : pique-nique ou cuisine collective c'est un moment privilégié pour faciliter les discussions autour d'un repas. L'alimentation a une place importance pour les jeunes et c'est aussi un support pédagogique très intéressant pour l'équipe d'animation (sensibilisation, transmission de valeurs, convivialité, apprentissage de savoir-faire)



- Mardi = animations intercommunales : ce sont des occasions pour les jeunes de se rencontrer/se retrouver, se fédérer autour d'une action commune, de donner à voir ce qui se vit sur les autres communes.
- Jeudi = sortie : ce sont des occasions de partager ensemble un moment en dehors de l'Espace Jeunes, de faire une activité fédératrice mais aussi de découvrir des pratiques ou structures.
- Les soirées = en intercommunalité ou sur le local, ce sont des moments où les jeunes peuvent se retrouver avec un autre rythme.

Ces moments sont aussi ponctués par la vie quotidienne de l'Espace Jeunes. Ils sont amenés à gérer leur local notamment en faisant le ménage et la vaisselle. Avec l'accompagnement de l'animateur/trice ils se répartissent les tâches.

5) L'ACCUEIL DE TOUS : UN ENJEU

Nous avons à coeur de permettre à tout jeune quel que soit sa situation économique, sociale, sanitaire d'avoir accès à des temps de loisirs et d'animations, en dehors de l'espace familial ou scolaire.

Lorsque des nouvelles personnes arrivent, une visite de l'Espace Jeunes leur est proposée. Des explications sur le fonctionnement et les propositions de l'Espace Jeunes et de l'Inter'Val sont partagées. C'est aussi un moment privilégié pour répondre aux premières questions qui se posent. Ce temps peut être réalisé le premier jour de la venue sur l'Espace Jeunes ou lors d'une prise de rendez-vous avec l'animateur en amont.

Les Espaces Jeunes sont ouverts aux jeunes de 11 à 18 ans (à partir de l'entrée au collège). Une attention est donnée aux différentes tranches d'âges. Nous avons conscience que les besoins des plus jeunes et des plus grands fréquentant l'Espace Jeunes ne sont pas toujours les mêmes. Pour cela, nous travaillons à la mise en place d'espaces différenciés (non par tranche d'âge mais par type d'envie) dans les Espaces Jeunes (espace posé, espace activités, espace jeux...). De façon occasionnelle, des ouvertures spécifiques sont proposées à l'une ou l'autre des tranches d'âges. Il nous paraît aussi important de faire se mélanger ces tranches d'âges, cela peut stimuler les plus jeunes, favoriser la prise de responsabilité mais aussi développer des solidarités.

Des animations hors les murs sont proposées afin d'aller à la rencontre des publics ne fréquentant pas les Espaces Jeunes. Cela peut passer par : de la déambulation dans les communes, l'animation d'évènements sur la place publique, l'organisation de jeux ou d'activités sportives extérieurs... Ces moments sont ouverts à tous et visent à faciliter la venue des jeunes qui le souhaitent dans les Espaces Jeunes mais aussi à recueillir leurs besoins et envies pour adapter les programmes à tous.

L'accessibilité financière est un des éléments permettant à tous de participer aux activités. Ces dernières sont quasiment toutes gratuites. Les activités payantes sont les sorties et les repas. Afin de favoriser l'accès de tous à ces propositions un tarif est défini en fonction du quotient familial et les jeunes peuvent être accompagnés dans des démarches d'autofinancement par les animateurs.



II / LA PÉDAGOGIE

☐ Les objectifs pédagogiques

- Favoriser le vivre ensemble par la coopération; l'entraide; l'écoute; l'interconnaissance; le partage de connaissances/ compétences / savoirs.
 - Répartition des tâches ménagères.
 - Création des règles de vie de l'Espace Jeunes.
 - Poursuite des animations intercommunales.
 - Poursuite des Ateliers du Samedi.
 - Accompagnement d'actions d'autofinancement.
 - Participation à des chantiers participatifs.
 - o Intervention de bénévoles associatifs et actions de bénévolat.
 - Mise en place d'animations en lien avec les connaissances/ compétences et savoirs des jeunes (cuisine, mécanique, montage vidéo, bricolage...).
 - Organisation de débats sur l'actualité (ciné ou goûter blabla, revue de presse...).
 - Proposition et participation à des animations intergénérationnelles (atelier parents jeunes, jouons en famille, lien avec les personnes âgées, atelier bricolage,...).
- Accompagner à l'expression et à la prise de décision. Favoriser l'accès aux droits.
 - Formation de l'équipe d'animation sur ces questions.
 - Développement d'outils pédagogiques (évaluation, expressions, débats) pour favoriser le recueil des réflexions des jeunes.
 - Création d'espaces d'expressions et de discussions avec les jeunes (tps informel, débats, ciné blabla...).
 - Création des programmes avec les jeunes.
 - Ecriture d'une gazette.
 - Lien avec le Service Information Jeunesse.
 - Développement d'animations par et pour les jeunes (apprenti anim', prend la place de ton anim')
- Favoriser la découverte, l'expérimentation et la curiosité par la connaissance de soi, des autres et développer l'esprit critique.
 - Poursuite des animations intercommunales.
 - Mise en place d'activités interculturelles.
 - o Préparation de repas et goûter par les jeunes.
 - Création d'espaces de débats et de discussions avec les jeunes (tps informel, débats, goûter ou ciné blabla...).
 - Développement de sorties et d'animations culturelles.
 - o Poursuite des Ateliers du Samedi.
 - Développement d'animations par et pour les jeunes (apprenti anim', prend la place de ton anim')
- Développer la connaissance de soi et la confiance en soi. Prendre en considération chaque individu et le respecter.
 - Facilitation de la prise de parole de chacun dans les temps d'échanges.
 - Prise de responsabilités des jeunes (organisation d'une animation, co-animation, gestion du groupe, maître du temps...).
 - Accompagnement des initiatives / projets de jeunes.
 - Organisation de journée des talents et/ou mise en place d'animations en lien avec les connaissances/ compétences et savoirs des jeunes (cuisine, mécanique, montage vidéo, bricolage...).
 - Atelier d'initiation théâtre.
 - o Atelier autour du bien-être, de la confiance en soi.
 - Accompagnement des jeunes vers des activités nouvelles découverte de pratiques (animations et ateliers du samedi).



LES VALEURS DÉFENDUES

SOLIDARITÉ: s'entraider pour avancer, développer le sens du collectif. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » « Il fait tout un village pour éduquer un enfant »

DÉMOCRATIE : chaque voix doit être entendue sans distinction, les jeunes doivent pouvoir participer aux choix et prise de décision.

DIGNITÉ HUMAINE: respect de chacun, considération, tolérance

OUVERTURE: esprit critique, ouverture à soi/ aux autres / au monde, conscience

de ce qui nous entoure, curiosité

Focus sur deux éléments :

• Le lien au territoire

Le territoire sur lequel nous agissons est riche de beaucoup d'initiatives et structures. Nous avons à coeur, dans notre rôle éducatif, d'en faire un atout pour les jeunes. A ce titre, nous nous appuyons sur les ressources du territoire (naturelle, culturelle, sociale...) pour proposer des animations : évènements avec d'autres associations, grand jeu en forêt, rencontres d'associations, sollicitations d'intervenants, ateliers du samedi...

Le lien aux familles

Il est important pour nous que les familles soient impliquées dans la vie des Espaces Jeunes. Cela passe par :

- des moments pour se retrouver (goûter pot, soirée conviviale, évènement parents/jeunes, participation à jouons en famille),
- des coups de mains ponctuels (dons de matériels, bénévolat pour un évènement, ...),
- des échanges au quotidien (discussions par téléphone ou sms, échanges lors des venues à l'Espace Jeunes pour amener ou ramener les jeunes...).

Ces moments sont essentiels à la fois pour partager ce que vivent leurs enfants mais aussi pour être à l'écoute des problématiques et besoins des familles. Cela peut amener par exemple à échanger sur une situation, à orienter les familles vers des interlocuteurs privilégiés sur certaines questions (addictions, santé, information jeunesse...) et aussi à programmer des évènements en fonction des besoins de celles-ci (café parents, soirée d'informations, ...). Les animateurs peuvent ainsi être des personnes ressources ou relais pour chaque famille, il ne faut pas hésiter à les interpeller.



L'équipe pédagogique : un rôle éducatif

L'équipe pédagogique est composée d'une coordinatrice et de quatre animateurs/trices. De façon ponctuelle et en fonction des besoins liés à l'activité (effectifs importants, projets spécifiques...) des animateurs vacataires sont embauchés en renfort (notamment lors de périodes de vacances). Ces derniers jouent un rôle à part entière dans la dynamique globale de l'animation jeunesse.

Pour répondre aux problématiques rencontrées, favoriser l'intégration et la participation des jeunes, l'animateur/trice adapte sa posture aux différentes situations. Son rôle est :

- D'être un adulte référent, une personne ressource et de confiance (l'adolescent n'est pas un copain), d'être juste et droit avec eux.
- D'être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- De créer les conditions favorables à la participation et l'intégration de tous
- D'établir avec les jeunes des règles précises (non négociables ou négociables).
- De responsabiliser les jeunes, de leur faire confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- De rester toujours attentif et à l'écoute, de leur faire sentir qu'ils sont reconnus et compris, de les conseiller, les accompagner, les orienter.
- De mettre en place des temps de parole pour favoriser l'échange entre eux, de mener des débats sur l'actualité ou autre, d'être ouvert d'esprit.
- De prévenir, d'informer sur les conduites à risques.
- D'être en veille (attentif aux choses vécues), de répondre aux questions de tous ordres (religieux, sexuel, moral,...) et d'orienter au besoin vers les bons interlocuteurs.
- De faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques.
- D'accompagner, faire avec mais ne pas faire à la place de... Nous ne devons pas apporter une réponse clef en main au jeune mais l'aider dans le processus de résolution de problèmes et de construction de projet.

La posture des animateurs s'articulent autour des éléments suivants :

- l'écoute active
- l'empathie
- la bienveillance la gentillesse
- la confiance
- la prise de recul
- l'accueil
- l'autorité
- la responsabilité
- le soutien et l'encouragement
- le dialogue et la discussion
- l'accompagnement
- la facilitation
- I'humour



II / L'ÉVALUATION

L'évaluation à un rôle important dans nos pratiques. C'est un moyen de les faire évoluer et d'être en cohérence avec les besoins des publics.

Avec l'équipe pédagogique nous avons définis un certain nombre de critères d'évaluation :

- Satisfaction des participants
- Niveaux de participation des jeunes (dans la construction des règles de vie, dans la programmation des activités, dans l'évaluation, dans la vie quotidienne, dans les projets...)
- Evolution de la place prise par les jeunes (dans l'association, dans la vie locale)
- Type d'espaces d'expressions et de décisions proposés aux jeunes
- Développement de la confiance en soi (évolution dans la prise de parole, la participation aux décisions...)
- Récurrence de la présence des jeunes
- Diversité des publics accueillis
- Valorisation et mise en lumière des compétences des jeunes (dont nombre de rencontres élus sur projet de jeunes)
- Place des jeunes dans le portage et la réalisation des animations et/ou projet (nombre d'animation animées par les jeunes)
- Place des jeunes dans le fonctionnement démocratique de l'association (lien avec les administrateurs, participation à l'AG ou au conseil d'administration, participation à certaines prises de décisions...)
- Nombre d'idées de projets/actions proposés et mis en oeuvre (ou non) par les jeunes
- Nature des projets proposés par les jeunes
- Type d'animations proposées et diversité (activités, sortie, ateliers du samedi...)
- Diversité des interlocuteurs avec lesquels nous agissons
- Nombre de partenaires rencontrés et nombre de partenariats mis en place;
- Place de l'animateur dans les démarches (gestion du quotidien, proposition d'activités, accompagnement de projet...)
- Place des parents dans les démarches

Nous avons également créé un "kit d'évaluation" avec de nombreux outils d'animations à mener avec les jeunes pour évaluer les actions proposées de façon ludique et participative. Les supports sont variés et alternent expression orale, écrite, création. En voici, un extrait :

Le nuage de mots

Demander aux jeunes de choisir 3 mots pour qualifier leur journée / leur été et dessiner un nuage de mots à partir de leurs choix.



Dixit

A partir du jeu du dixit demander aux jeunes de choisir une image qui leur rappelle leur meilleur moment des vacances, une image qui symbolise le moment qu'ils ont le moins symbolise la solidarité, un rêve...).



Les familles sont elles aussi sollicitées pour des retours lors des moments que nous partageons : goûter parents, permanence d'inscription ou simplement lorsque qu'elles viennent déposer ou chercher leurs enfants.



Retrouvez les actualités sur le site Internet :

www.linterval.org => Jeunesse

Pour plus d'informations, contactez-nous :

4 Rue du Centre Social 35380 Plélan-le-Grand



02 99 06 88 90 www.linterval.org accueil@linterval.org

Maxent - Monterfil - Paimpont - Plélan-le-Grand - St Péran - Treffendel